

AU SERVICE DES ÉLUS ET DE TOUS LES DÉFENSEURS DE LA FORÊT

La Fédération Nationale des Communes
Forestières de France (COFOR)

Ses objectifs : Expansion et protection de la forêt communale, défense de l'environnement et des espaces boisés, promotion économique et sociale du bois.

Une organisation représentative et éprouvée

- Fondée en 1933, la COFOR est le porte-parole auprès des Pouvoirs publics des 10 000 communes forestières couvrant 2 400 000 hectares de forêt.
- La COFOR a des représentants au Parlement (Groupe Forestier) et dans les Régions, comme auprès de l'Administration par la présence de trois de ses membres au Conseil d'Administration de l'Office National des Forêts, par les sessions de la Commission Centrale Consultative de la Forêt où sont débattus les problèmes communaux forestiers avec les Ministères intéressés.
- La COFOR est en liaison permanente avec le Ministère de l'Agriculture (Service des Forêts) et l'Office National des Forêts, elle participe aux travaux des Commissions en faveur du bois.
- La COFOR est représentée dans les Conseils spécialisés des Nations Unies.
- La COFOR est associée aux activités professionnelles du Bois, en particulier au sein du Conseil Interfédéral du Bois.

Une organisation adaptée aux besoins des élus et ouverte à tous

- Formée à l'origine par des maires des communes forestières, la COFOR a étendu son champ d'action aux Départements, aux Régions et aux Organisations Internationales.
- Née du besoin de mieux défendre le patrimoine forestier communal et d'en valoriser les produits, la COFOR s'emploie également à la défense de l'environnement, spécialement des espaces verts et des forêts péri-urbaines.
- La COFOR rassemble les élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux ainsi que toutes personnes (physiques ou morales) qui partagent ses objectifs.

Une organisation nationale à votre disposition

Structurée en Associations Départementales et Unions Régionales, la COFOR groupe ses activités dans son nouveau siège :

MAISON DE LA FORÊT COMMUNALE
13, rue du Général-Bertrand, 75007 PARIS
Tél. : 567-47-98

Elle publie un Bulletin officiel, la revue des « **Communes Forestières de France** », dont les textes intéressent les défenseurs de la nature autant que les milieux spécialisés.